



**Formulaire d'inscription- Fill in the Form**  
**STAGE du.....au .....**

**Nom :** ..... **Prénom(s) :** .....  
**Age(s) :** .....  
**Lieu de résidence durant les cours (place of living):**.....  
**phone :** ..... **Niveau/Level :**.....  
**EMail :** .....

**Formule choisie : Choose (veuillez entourer la formule choisie et renseigner le nombre de participants)**

Formules	Durée	Nombre de cours	Tarifs par personne
P'tites Crevettes ENFANTS 6 à 8 ans			
- Cours découverte	1 x 1h00	1	27,00 €
- Stage Compact	3 x 1h00	3	75,00 €
- Stage Evolutif	5 x 1h00	5	125,00 €
ADO/ADULTE + 8 ans (Mini-Rider)			
- Cours découverte	1 x 1h30	1	37,00 €
- Stage Compact	3 x 1h30	3	105,00 €
- Stage Evolutif	5 x 1h30	5	155,00 €
- Stage Motivé	10 x 1h30	10	285,00 €
Cours particulier COACHING tous âges	1H30* 1 personne 2 personnes 3 personnes	1	130,00 € 190,00 € 240,00 €
Surfcamp semaine Avec hébergement			
Adulte/Ado Pâques et Toussaint	5 x 3h00	10	630,00€

**Montant total..... :**                    **espèce**                    **ANCV**                    **chèque**                    **Paypal**

**Acompte de réservation chèque de 20% de la somme souhaitée soit : .....**  
**à nous renvoyer à :**

**Authentique école de surf Adresse :**  
2 rue des galips  
villa n°20 res. De l'aubiers  
**40510 Seignosse tel 06 59 368 368**

**Autorisation parentale pour les mineurs :**  
Je soussigné(e) .....  
Représentant légal de (nom, prénom) .....  
Autorise mon enfant à participer aux cours de surf organisés par Authentique Ecole de Surf.  
- J'atteste sur l'honneur que mon enfant sait nager  
En cas d'accident, votre enfant est assuré par la licence école FFS qui l'assure pendant toute la durée du stage de surf chez Authentique Ecole de Surf.  
Pour votre information, par le biais de votre organisme bancaire, vous êtes aussi doublement assuré.

**Personnes à prévenir en cas d'urgence :**  
**Nom :** ..... **Tel :** .....  
**Nom :** ..... **Tel :** .....

- Je déclare savoir nager
- Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales et du règlement de l'école de surf (ci-après).
- J'autorise / n'autorise pas\* Authentique – Ecole de surf à diffuser des photos me représentant à des fins de promotion

**Date :** ...../...../.....

**Signature :**

**Authentique école de surf Adresse :**  
2 rue des galips  
villa n°20 res. De l'aubiers  
**40510 Seignosse tel 06 59 368 368**



## **Règlement intérieur de l'école de surf : AUTHENTIQUE ECOLE DE SURF**

### **Art 1: Inscriptions**

Toute inscription dans l'école de surf se fera à partir du formulaire d'inscription qui devra être dûment complété par les parents ou le tuteur légal il s'agit d'un mineur, ou par la personne intéressée s'il s'agit d'une personne majeure. La totalité des cours sont à payer lors de l'inscription le 1er jour.

Les moyens de paiement que nous acceptons sont les suivants :  
Espèce, chèque, chèque vacance ANCV, Paypal

### **Art 2: Annulation des cours**

En cas de mauvaises conditions météorologiques (mer calme ou trop agitée, orage ou pollution) les cours qui ne pourront pas être effectués dans le cadre du forfait souscrit seront :

- Reportés à une date ultérieure
- Remboursés si le report n'est pas possible

En cas d'**annulation** du cours par l'élève ou par ses parents – 24h avant le cours planifiés, **il ne pourra pas être remboursé** (sauf cas particulier d'une contre-indication médicale – **certificat médical à fournir**)

**Toute annulation de cours pourra se faire 48h minimum. Passé ce délai, le cours sera dû.**

### **Art 3: Responsabilité des moniteurs**

Les stagiaires seront pris en charge par le ou les moniteur(s) dès le début de leurs cours. Ils seront à nouveau sous la responsabilité de leurs parents ou tuteurs légaux à l'heure de fin de leurs cours. La responsabilité civile de l'école concernant ses élèves cesse en dehors de ces heures.

Les parents devront avant de laisser leurs enfants à l'école de surf, s'assurer que la prestation prévue a bien lieu. L'école de surf décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol des objets dans les locaux ou les moyens de transport.

### **Art 4: Assurance**

Tous les élèves sont assurés par la licence école FFS qui les assure pendant toute la durée du stage de surf chez Authentique Ecole de Surf.

### **Art 5: Engagement de la structure**

Dans le cadre du forfait choisi, l'école de surf s'engage à respecter la Charte de qualité du label «Ecole Française de surf» et «Qualité Tourisme) en termes de qualité d'accueil, d'enseignement, d'encadrement et de sécurité.

Le matériel nécessaire (combinaison, planches...) sera fourni aux adhérents pendant les heures de cours.

L'école se dégage de toute responsabilité en cas de non respect des consignes de Sécurité des Moniteurs.

### **Art 6: Engagement des élèves**

En s'inscrivant à l'école de surf les surfeurs mineurs et leurs parents acceptent les risques liés à la pratique du surf dans les conditions normales de pratique.

Le stagiaire s'engage à prendre soin du matériel de l'école pendant la durée des cours.

### **Art 7: Transport en véhicule**

L'école de surf s'engage à assurer le transport des stagiaires dans le respect des réglementations en vigueur : (pour les surf camps)

- conducteur titulaire du permis nécessaire
- couverture d'assurance du véhicule
- respect du nombre maximum de passagers
- véhicule propre et en bon état (révisions obligatoires)

Signature :

Date :

**Authentique école de surf Adresse :**

2 rue des galips

villa n°20 res. De l'aubiers

**40510 Seignosse tel 06 59 368 368**